

*« À quoi bon écrire aux gouvernements des régimes autoritaires ?
Les lettres iront directement à la poubelle ! »*

POURQUOI ÉCRIRE DES LETTRES ?

On le dit souvent. Mais c'est une erreur. Bien sûr, une seule lettre ne change rien. Mais quand vous écrivez en réponse à un appel d'Amnistie internationale, vous prenez part à une campagne mondiale à laquelle se joignent des milliers de gens. Il existe des preuves concluantes qu'un flot constant de lettres de tous les coins du monde peut réellement avoir un effet sur les gouvernements.

Beaucoup de prisonniers ont été libérés ou sauvés de la torture et peut-être de la mort par cette méthode éprouvée de pression internationale. Aucun État ne veut admettre qu'il torture ses ressortissants.

L'expérience montre que même le régime le plus autoritaire tient à ce que le public international le considère comme étant équitable et sensé. En montrant aux gouvernements que leurs faits et gestes sont suivis dans le monde entier par des hommes et des femmes ordinaires qui se préoccupent du sort des victimes des régimes autoritaires, on peut effectivement aider ces victimes.

Donc il ne faut jamais dire « À quoi bon ? ». Faites confiance aux années d'expérience acquises par Amnistie internationale dans son travail : écrire des lettres est de la plus haute importance - et il est nécessaire que vous aussi y participiez.

LETTRE AUX AMBASSADEURS :

Pour renforcer l'effet de cette action, il est conseillé d'envoyer une copie de vos appels aux ambassades des pays intéressés. L'ambassadeur n'est pas en mesure d'intervenir directement, mais il peut transmettre votre lettre au gouvernement.

Vous pouvez lui demander d'informer son gouvernement des articles parus dans la presse ou de l'inquiétude suscitée dans votre pays par le cas en question.

LANGUE À EMPLOYER

Employez la langue du pays en question, si vous la connaissez. Sinon, écrivez en français ou en anglais. Mais il vaut mieux écrire dans n'importe quelle langue que ne pas écrire du tout. Soyez courtois, mais sans excès. Vous représentez un mouvement mondial.

IMPORTANT

- N'écrivez pas sur un ton agressif et n'entamez pas de polémique.
- Employez toujours la forme correcte pour la « formule d'appel » qui précède la lettre proprement dite et pour la « formule de courtoisie » qui précède votre signature.
- Dans certains cas précis, le Secrétariat international vous demandera d'écrire à titre personnel, c'est-à-dire de ne pas mentionner Amnistie.
- Écrivez sur votre papier personnel ou sur papier ordinaire sans en-tête. Soignez la présentation.
- Signez lisiblement : ne donnez pas l'impression que votre message est anonyme.
- Inscrivez votre adresse, ou au moins celle de la section ou du groupe.
- Souvenez-vous que votre mission est purement humanitaire et n'a pas de caractère politique ni religieux. Ce que vous défendez, c'est la primauté du droit. Ce que vous combattez, ce sont les violations des droits humains.

En général, vous ne recevrez pas de réponse directe des gouvernements. Il est arrivé qu'aucun membre n'ait reçu de réponse mais que, quelque temps après la libération du prisonnier, le gouvernement en question ait laissé clairement entendre que cette libération était due aux « appels d'Amnistie ».

Si vous recevez une réponse, envoyez-nous immédiatement (sans oublier d'en faire une photocopie au préalable).

Pour intensifier notre action, il est très important de connaître les réactions des gouvernements et des ambassades et de savoir si nos renseignements sont contestés par le pays concerné.